

## Quelques nouvelles de la Mairie octobre/novembre 2014

**Développement durable** nous menons une étude avec le SDEE (Syndicat départemental d'électricité et d'énergie) sur les économies d'énergie possibles sur l'éclairage public dans notre village et lotissements

**École** : 105 élèves dont 35 hors commune.

- Le vendredi 10 oct. une réunion s'est tenue en mairie avec le personnel d'encadrement du CLAE et les parents sur l'organisation du périscolaire, qui semble donner satisfaction.
- Les 8 oct. et 16 oct. Des réunions de travail ont été menées entre membres du conseil (commissions école et budget) concernant le financement et les dispositions à prendre afin de réduire le coût de l'école découlant des nouvelles activités périscolaires suite aux nouveaux rythmes scolaires.
- Après concertation, 3 arbres dans la cour de l'école ont été abattus pour des raisons de sécurité et d'entretien.

**Lac de Peyrat** : ce dossier semble bien avancer. Les services de la préfecture le pilotent sur le point de vue réglementaire. C'est une cellule qui intervient pour les projets d'envergure dans le cadre de l'aménagement du territoire.

### **Divers**

- Lors du conseil municipal du 29 septembre, Mr Cassany est venu rencontrer l'ensemble de l'équipe et un débat a été mené sur les nouvelles dispositions d'Urbanisme comme l'adhésion au PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal).
- Deux bornes interdisant le passage des véhicules à moteur ont été posées sous le tunnel des cavaliers.
- Nous sommes à la recherche d'une citerne d'eau (tonne à eau) avec une pompe d'occasion.
- L'ancien véhicule de la Mairie, la 4L, a été vendu au prix de 500 €.
- Un nouveau courrier a été adressé à la DIRCO pour limiter la vitesse à 70km en amont du rond point sud. Demande qui a été refusée par les services. Nous envisageons de renouveler notre demande.
- A la suite du constat d'excès de vitesse ainsi que du non respect du code de la route, nous vous informons que des contrôles réguliers seront effectués par la gendarmerie au sein du village et des routes environnantes de la commune.

- Une réunion sur la charte paysagère de la CAGV a eu lieu le 20 nov. dans la salle des fêtes, animée par le pôle urbanisme de la CAGV et le comité de défense de saint Antoine.

## **RN21**

**L'enquête publique concernant la déviation du « tronçon de Monbalen » est en cours jusqu'au 28 nov. 2014.** le registre est disponible en Mairie pour y déposer vos courriers.

## **CAGV**

- Lors du conseil communautaire du 30 septembre, il a été voté la prise de compétence du PLUI. Pour valider ce choix les communes devront, chacune, prendre une délibération. Le conseil municipal du 10 nov. a voté la prise de compétence du PLUI par la CAGV, (disposition qui sera obligatoire en 2017).
- Le Maire de notre commune a été proposé comme titulaire à la Commission de délégation du service public.
- Une motion a été signée par l'ensemble des maires et transmise au Conseil Général, pour poursuivre l'aménagement de la RN21 entre Villeneuve et Agen.
- La modification des horaires d'ouverture des déchetteries a été votée, mise en application au 1 nov. pour l'ensemble des déchetteries de la CAGV : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Sauf pour Laroque qui sera fermée le lundi.
- L'ensemble des délibérations du conseil communautaire est consultable en Mairie ainsi que sur le blog (lien direct vers celui de la CAGV)
  
- La CAGV a reposé les panneaux de signalisation détériorés, remise en place sur le rond point sud.
  
- Une réunion sur la réduction des dotations de compensation versées par la CAGV aux communes s'est tenue le 6 nov. Suite à la perte de fiscalité sur les entreprises qui est de 267000€ par rapport à 2013, les critères retenus pour le calcul sont le nombre d'habitants et le nombre d'enfants qui fréquentent les crèches intercommunales. La baisse de dotation pour la commune de Saint Antoine serait de 4138€, la dotation passera de 41681€ en 2014 à 37543 en 2015. Cette disposition doit être votée en conseil communautaire. Cette baisse de dotation est prévue par un texte de loi. Seul le mode de calcul et la répartition restent à fixer.

**Prochain conseil municipal le 15/12/2014 à 20h30.**

**Pour de plus amples informations**

**n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie.**